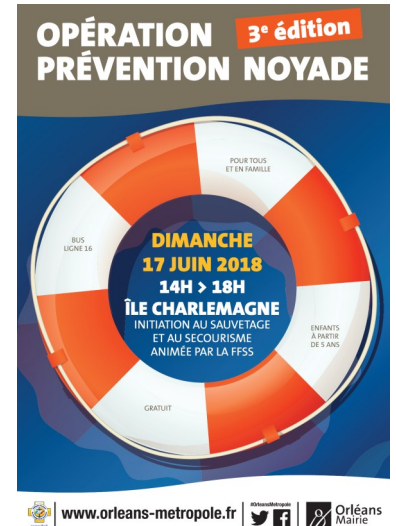


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### 3ème édition de l'opération prévention noyade 17 juin 2018 - Île Charlemagne - De 14h à 18h

Avec la hausse des températures extérieures, la baignade devient plus tentante ! Celle-ci n'est pourtant pas sans risque, en particulier lorsqu'elle n'est pas surveillée. La 3ème édition de l'opération prévention noyade sera organisée le 17 juin 2018, de 14h à 18h à l'île Charlemagne. Ce rendez-vous vise à sensibiliser et initier le public à la surveillance, au sauvetage et aux gestes de premiers secours.

Organisée par la Mairie d'Orléans, en partenariat avec la [Fédération Française de sauvetage et de secourisme](#), cette opération de sensibilisation permettra au public de recevoir tous les conseils nécessaires afin d'aborder l'été avec sérénité : quelles précautions prendre lors de la baignade, que faire quand un nageur est en difficulté, quels premiers gestes dispenser en cas d'incident (noyade, nageur en détresse, malaise, chute,...), comment constituer efficacement sa « pharmacie de l'été... Les ateliers / formations seront organisés de 14h à 18h et seront accessibles à tous, gratuitement, et en famille, à partir de 5 ans.



#### Jours et horaires de surveillance de la zone de baignade de l'Île Charlemagne

- Du 16 juin au 2 septembre, tous les jours, de 12h15 à 18h45
- 5, 8 et 9 septembre, de 12h15 à 18h45

De juin à septembre 2018, 28 nageurs sauveteurs à temps plein se relaient pour assurer la sécurité des baigneurs. Tous détenteurs du [Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique](#), ils sont au minimum 6, en permanence, pour surveiller la zone de baignade. Leur rôle est de prévenir, surveiller et d'intervenir :



Prévenir les usagers des risques de la baignade par une information explicite, et des conditions météorologiques permettant ou non la baignade.



Surveiller la zone de baignade, en observant particulièrement les comportements des baigneurs, et en essayant d'anticiper les dérives afin d'intervenir au plus vite.



Intervenir rapidement et efficacement dans les cas de noyade, sans mettre en danger sa vie ni celle des autres.

Afin d'améliorer toujours plus la sécurité des baigneurs, les nageurs sauveteurs effectueront cette année régulièrement des mesures de la profondeur du petit bain et du grand bain. Elles seront indiquées sur le panneau d'affichage regroupant les informations aux usagers. Les contrôles de l'eau sont effectués tous les 15 jours par [l'Agence Régionale de Santé](#). Les résultats sont consultables sur <http://baignades.sante.gouv.fr>

#### Quelques chiffres

**60 000** personnes recensées sur la base de loisirs, en moyenne et chaque mois, de juin à septembre

**145 000** personnes recensées sur la base de loisirs, en moyenne, entre juin et septembre

**21 000** baigneurs recensés chaque mois, entre juillet et août

**46 000** baigneurs recensés entre juin et septembre

Plus d'informations sur [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr)